Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-282800366-20260729-2026_1166-AR
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 04/08/2026

SDIS28 EURE ET LOIR

Chartres, le 29/07/2026

Direction
Groupement Administration, Finances et Achats
Service Assemblées, Administration, Achats

Le président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours

Réf. : 2026 - 1166

Arrêté portant désignation des représentants de la commission administrative et technique du service d'incendie et de secours d'Eure-et-Loir

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L1424-1 à L1424-50 et R1424-1 à R1424-55 ;

Vu les délibérations du CASDIS n°2026-10 et n°2026-11 portant organisation des élections du conseil d'administration du SDIS et de la CATSIS ;

Vu le procès-verbal des résultats des élections des représentants à la CATSIS du 9 juin 2026 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°DRCL-BLE-2020272-0002 du 25 septembre 2020 portant renouvellement de la commission administrative et technique du service départemental d'incendie et de secours.

ARRETE

Article 1 – L'arrêté n°DRCL-BLE-2020272-0002 susvisé est abrogé et remplacé par le présent arrêté.

Article 2 – Les membres de la commission administrative et technique du service départemental d'incendie et de secours d'Eure-et-Loir sont :

Président	**Suppléant**
Colonel hors classe Bruno HUCHER, président	Colonel Sébastien SALÈS
Représentants des SPP - Officiers	
Titulaires	**Suppléants**
David BOUTOILLE*	Tristan OLIN*
Cédric QUERÉ	Gérald HEURTEBISE
Représentants des SPP - Non-officiers	
Titulaires	**Suppléants**
Alexis BADAIRE*	Loïc BERTHELOM*
Michaël COULON	Sébastien GERAY
Titulaire	**Suppléant**
Jean-Charles DROUET	Emeline FEUILLEUSE
Représentants des SPV - Officiers	
Titulaires	**Suppléants**
Franck CATRY*	Jérôme VAUGER*
Cédric ROBERGE	Emmanuel MARTIN

Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Eure-et-Loir
7 rue Vincent Chevard
28000 CHARTRES

Représentants des SPV - Non-officiers	
Titulaires	**Suppléants**
Sébastien DUFOSSÉ*	Aude CHANVRY*
Camal CHAROUF	Clotilde METAIS
Thierry BLOT	Chloé PARIS
Représentants des PATS	
Titulaires	**Suppléants**
Corinne ARNOULT *	Cédric GERAY*
Benoit GLOTIN	Christelle BACLE
Médecin chef de la sous-direction Santé	
Référents sureté et sécurité*	**Référentes mixité et lutte contre les discriminations***
Michaël ACHARD	Jennifer DAVID
Sylvain ESNAULT Dominique GUILMIN	Gwenaëlle HALLIER

** siègent au conseil d'administration*

Article 3 - Le directeur départemental des services d'incendie et de secours d'Eure-et-Loir est chargé de l'exécution du présent arrêté qui peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif d'Orléans (par voie postale au 28 rue de la Bretonnerie 45000 ORLEANS ou par voie dématérialisée via Télérecours citoyens www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compte de sa date de publication sur le site internet du service départemental d'incendie et de secours d'Eure-et-Loir.

Signé numériquement par,

Le président du conseil d'administration
du SDIS 28

Christophe LE DORVEN

Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Eure-et-Loir
7 rue Vincent Chevard
28000 CHARTRES